

PUBLIE L523
- 2 AVR. 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 26 MARS 2013 À 18 HEURES 30

N° 2 - 30 / 2013 : UNIVERSITÉ INTERNATIONALE D'ÉTÉ- LES FRANCO-PRENARIATS ALBI 2013

L'An Deux Mille Treize, le 26 mars 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 26 mars 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Jacques LASSERRE

Secrétaire : monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Noël RAMON, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean ESQUERRE, Bernard GILABERT, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Robert PAGGI, Alain LONG, Jean-Charles BALARDY, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique SANCHEZ, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Jean-Michel DOUREL, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 45

Votants (titulaires, suppléants votants) : 37

N° 2 - 30 / 2013 : UNIVERSITÉ INTERNATIONALE D'ÉTÉ- LES FRANCPRENARIATS ALBI 2013

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Autres Services concernés : finances et budget, affaires générales, juridiques, direction générale des services.

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Dans le cadre du pôle ECRIN du PRES Université de Toulouse et des actions programmées au titre du contrat de site albigeois, l'agglomération assure la maîtrise d'ouvrage des FrancoPrenariats 2013, formation-action francophone à la création d'entreprises innovantes sur le thème des énergies durables.

Co-organisée par l'Ecole des Mines d'Albi et l'Université Champollion, cette université d'été labellisée par le pôle Derbi se déroulera à Albi du 30 juin au 13 juillet 2013.

Plusieurs logiques participent à la réalisation de cette action :

- sensibiliser et former les étudiants à la création, reprise d'entreprises afin de développer leur esprit d'entreprendre et de repérer les plus motivés pour les accompagner dans le développement de projets sur le territoire ;
- encourager les étudiants à s'investir dans des actions génératrices d'innovations pour le tissu socio-économique local ;
- mettre en avant les atouts de nos dispositifs favorisant les démarches entrepreneuriales et renforcer la légitimité d'une véritable « chaîne de la création » albigeoise au niveau régional voire national et international ;
- consolider les actions transversales menées par les établissements d'enseignement supérieur de l'Albigeois ;
- affirmer l'attractivité et l'ouverture internationale du territoire (établissements et acteurs socio-économiques composant l'agglomération) ;
- asseoir la dynamique technopolitaine qui place l'économie de la connaissance au cœur du développement économique albigeois.

Cette seconde édition accueillerait sur le campus de l'Ecole des Mines trente participants francophones du monde entier qui auront comme challenge de produire un projet de création d'entreprises réaliste. Le programme bien qu'intensif (encadrement par des coaches, conférences, témoignages d'entrepreneurs) permettra également de faire découvrir notre territoire (activités culturelles, ludiques...) et ses atouts à ces jeunes diplômés.

La communauté d'agglomération assurant la maîtrise d'ouvrage de l'université d'été, une convention de collaboration tripartite avec l'Ecole des Mines et l'Université Champollion scellera les engagements de chacun. Ainsi, l'agglomération attribuera une subvention de 30 000 euros à l'Ecole des Mines au titre de l'engagement de certaines dépenses (restauration, logements, vacances...).

Je vous invite à fixer le tarif des frais d'inscription à 2000.00 euros T.T.C. Ce tarif comprend l'inscription, la formation, les activités culturelles et sportives, l'hébergement, la restauration et les déplacements prévus au programme (avec prise en charge dès Toulouse).

Concernant les étudiants étrangers francophones ciblés par les offices franco-québécois de la jeunesse et le ministère des Affaires Etrangères et Européennes, je vous invite à fixer ce tarif à 1400.00 euros T.T.C.

Cette différence de 600 euros s'explique par le fait que ces partenaires prennent en charge le trajet du lieu de résidence à Toulouse, l'ingénierie liée au traitement des candidatures, les assurances rapatriement, hospitalisation et responsabilité civile des participants.

Notre objectif est également de rechercher des financements permettant d'attribuer des bourses aux participants et de favoriser les inscriptions avant le 1er mai. Je vous invite à fixer ce tarif partenaire à 1 500,00 euros TTC.

Je sou mets donc à votre approbation la convention et les tarifs présentés ci-dessus et vous propose de décider de les mettre en application sur l'édition 2013 des FrancoPrenariats.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 12 mars 2013,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

FIXE les tarifs d'inscription des FrancoPrenariats Albi 2013 à 2 000,00 € TTC pour les étudiants français, à 1 400,00 € TTC pour les étudiants Internationaux et à 1 500,00€ TTC pour les partenaires inscrivant des étudiants avant le 1^{er} mai ; et décide de leur mise en application immédiate.

DIT QUE les recettes correspondantes seront constatées au budget de l'exercice en cours.

APPROUVE la convention avec l'Ecole des Mines d'Albi et le Centre Universitaire Champollion et, dans ce cadre, approuve une subvention au bénéfice de l'Ecole des Mines et autorise monsieur le président à la signer.

APPROUVE la prise en charge de la moitié des frais d'inscriptions par la communauté d'agglomération pour trois étudiants de Midi-Pyrénées lauréats de concours (un au start up week-end et deux au CRECE) soit 3 000,00€ TTC.

AUTORISE l'engagement de toutes les dépenses relatives à l'université d'été.

Pour extrait conforme,
Fait le 26 mars 2013,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

